



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2022

Soutien de Projets Emergents

Contexte et Objectifs de l'Appel à Projets

Le présent appel à projets a pour objet de financer des projets émergents, innovants et/ou de nouvelles thématiques sur l'inter-région Nord-Ouest, ceci dans le but de maximiser leurs chances de réussite aux appels à projets nationaux ou internationaux. Les projets déposés peuvent être d'origine fondamentale, clinique, translationnelle, transversale, et/ou transdisciplinaires.

Le financement peut permettre de « prendre des risques scientifiques » (hypothèses originales, approche translationnelle), explorer des voies novatrices de recherche, valider la faisabilité ou la méthodologie d'un futur programme de recherche, mobiliser de nouvelles approches. Il s'agit donc d'un coup de pouce à un nouveau projet ou à une nouvelle question scientifique.

Le porteur de projet devra clairement démontrer le caractère émergent et novateur du projet. C'est ce critère qui conditionnera l'éligibilité du projet au processus d'évaluation. Il précisera quel est l'effet levier attendu et indiquera quelle suite il souhaite donner à ce projet, l'objectif de ce financement étant de servir à initier un projet qui sera par la suite soumis à un appel à projets de plus grande envergure (national ou international).

Le Cancéropôle dispose pour cet appel à projets d'une enveloppe permettant le financement d'au moins 10 projets à hauteur de 20 000 € maximum.



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2022

Soutien de Projets Emergents

Modalités de l'Appel à Projets

L'appel à projets est ouvert exclusivement aux équipes de l'inter-région Nord-Ouest (Hauts-de-France, Normandie) et à l'ensemble des disciplines scientifiques en cancérologie. Les partenaires extérieurs à l'inter-région peuvent être indiqués mais ne seront pas financés.

Il est hautement recommandé que les projets s'inscrivent dans le champ d'une des thématiques prioritaires du Cancéropôle Nord-Ouest :

- Axe 1 – Médecine de précision des tumeurs solides
- Axe 2 - Aspects cliniques et biologiques des hémopathies malignes
- Axe 3 - Imagerie moléculaire et adaptation thérapeutique
- Axe 4 - Cancer et Neurosciences
- Axe 5 - Cancers, Individu et Société

Une attention particulière sera portée aux projets de rupture scientifique et technologique avec une composante multidisciplinaire forte et/ou une prise de risque identifiée et aux projets des jeunes équipes.

Des projets ne s'inscrivant pas dans les axes du Cancéropôle Nord-Ouest mais totalement nouveaux et de grande qualité seront cependant éligibles.



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2022

Soutien de Projets Emergents

Eligibilité des projets et critères de sélection

- Le projet doit mettre en œuvre une approche nouvelle et originale, ayant peu de chances d'être financée par d'autres organismes à ce stade.
- Le projet doit représenter une ouverture ou une nouvelle voie d'exploration ou encore l'arrivée d'une équipe dans un nouveau champ disciplinaire.
- Le projet peut correspondre à une idée nouvelle ressortant de travaux antérieurs, mais ne doit en aucun cas être la suite de recherches déjà menées au sein de l'équipe.

Le respect strict de ces critères conditionnera l'éligibilité du dossier au processus d'évaluation.

Seront évalués :

- La qualité scientifique du projet et du candidat,
- Le degré de prise de risque du projet,
- La faisabilité du projet dans le temps (**un an**) et le budget (**20 000 euros**) impartis,
- L'impact et les suites attendues : le porteur devra préciser quel est l'effet levier attendu et quel(s) verrou(s) technologique(s), scientifique(s) ou méthodologique(s) il envisage de lever. Il devra indiquer comment la poursuite du projet est envisagée en cas de succès.

Les projets soumis n'auront encore jamais postulé à un appel à projet national.

Les équipes doivent appartenir au territoire du Cancéropôle Nord-Ouest (Hauts-de-France et Normandie).

Les plate-formes et plateaux techniques ne seront pas considérés comme "équipes" mais comme soutien technologique au projet.



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2022

Soutien de Projets Emergents

Le futur potentiel de valorisation du projet pourra être évalué par une structure de valorisation partenaire du Cancéropôle Nord-Ouest (SATT Nord, Eurasanté ou Normandie Valorisation) avec l'accord du porteur de projet. L'évaluation de ce potentiel de valorisation n'influencera pas l'évaluation scientifique du projet par le Comité de Pilotage Scientifique du CNO.

Règles de financement

Le financement attribué sera apporté sous la forme d'une subvention dans le cadre d'une convention entre le Cancéropôle Nord-Ouest et l'organisme gestionnaire désigné dans le dossier de candidature.

La subvention pourra financer :

- Du fonctionnement et divers consommables,
- De l'équipement dans la limite de 50 % du financement et uniquement si la nécessité pour la mise en œuvre du projet est démontrée,
- Des frais de personnel,
- Des frais de missions dans la limite de 10% du financement,
- Des prestations de service,
- Des frais de gestion (compris dans le montant demandé) éventuellement prélevés par l'organisme gestionnaire dans la limite de 4 % de la dépense éligible effectivement payée.

Si le coût total du projet est supérieur à 20 000 euros, le porteur de projet devra indiquer qu'il pourra réaliser le projet grâce à des financements complémentaires (AAP, soutiens demandés/obtenus...).



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2022

Soutien de Projets Emergents

Durée

Le financement attribué pour la réalisation du projet devra être dépensé dans les 12 mois suivant la signature de la convention (justificatifs des dépenses à l'appui).

Le projet scientifique présenté dans le dossier soumis à candidature devra être réalisé dans les 12 mois suivant la signature de la convention ; ce délai inclut les obtentions d'autorisation et les inclusions de patients (si pertinent). Un délai supplémentaire pour l'envoi du rapport scientifique à l'issue de cette période pourra être envisagé si les analyses des résultats le nécessitent.

Livrables

Aux projets financés seront demandés à l'issue de la convention :

- un rapport financier ainsi que les justificatifs de dépenses,
- un rapport scientifique avec la valeur ajoutée de ce financement (mise en place de collaborations, communications/invitations à des congrès nationaux ou internationaux, publications, dépôt à des appels à projets nationaux et/ou internationaux, prise de contact avec une structure de valorisation ou un industriel...).

Le financement du projet devra conduire au dépôt d'un projet à un appel à projets de plus grande envergure dans les deux années qui suivent le financement, sauf raisons particulières à justifier.

Attention nouveau : Dans le cadre de sa politique Science Ouverte et en lien avec le plan national pour la Science Ouverte, l'INCa stipule que la transmission d'un plan de gestion des



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2022

Soutien de Projets Emergents

données (PGD) devient obligatoire pour toutes les conventions pour un projet de recherche signées à partir du 01/01/2022. Ainsi, tout bénéficiaire d'une subvention dans le cadre de l'AAP Structurant du CNO devra joindre le fichier correspondant (envoyé auparavant au porteur) au rapport scientifique transmis au Cancéropôle Nord-Ouest à l'issue de la durée de la convention.

Les porteurs des projets sélectionnés seront invités à présenter les résultats de leurs travaux à l'occasion des journées scientifiques du Cancéropôle Nord-Ouest organisées en 2023 (la date sera établie lors du rendez-vous de mi-parcours avec la chargée de mission scientifique).

Les porteurs de projets s'engagent à mentionner le soutien du Cancéropôle Nord-Ouest dans leurs communications et publications futures.

Un suivi "au fil de l'eau " de la valeur ajoutée de ce financement sera réalisé sur les 3 années suivantes (succès aux appels à projets nationaux ou européens, dépôt/préparation de brevets, pérennisation de poste...). Un document récapitulatif transmis par le Cancéropôle Nord-Ouest au porteur du projet devra lui être retourné chaque année.

Dossiers de candidature

Les projets devront être présentés en respectant le formulaire en ligne proposé sur le site intranet du CNO (<https://escape.canceropole-nordouest.org>).

Le formulaire en ligne devra impérativement être rempli au plus tard **le 10 novembre 2021, à midi**. La version papier obtenue sera envoyée, revêtue des signatures demandées, **dans les 5 jours ouvrés suivant le dépôt**, à :

Cancéropôle Nord-Ouest
AAP Projets Emergents 2022
MRRC – 6 rue du Professeur Laguesse – BP 40118



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2022

Soutien de Projets Emergents

59016 Lille Cedex

Toute question d'ordre scientifique ou concernant le dossier peut être adressée à anne.lenoir@canceropole-nordouest.org.

Sélection

La sélection sera effectuée en 2 étapes, selon les modalités suivantes :

- Détermination de l'éligibilité des projets sur la base des critères mentionnés page 3. Les porteurs des projets non retenus seront informés à l'issue de cette première étape,
- Evaluation et sélection des projets retenus par le Comité de Pilotage Scientifique du CNO.

Calendrier

=> Lancement de l'Appel à Projets : 15 septembre 2021

=> **Date limite de dépôt des dossiers en ligne : 10 novembre 2021 à midi**

=> Détermination de l'éligibilité des projets sur la base de l'émergence : novembre 2021

=> Décision de financement après expertise par le comité de pilotage scientifique du CNO :
Février 2022

=> Résultats : Février 2022